



ASSEMBLEE DE PAROISSE DE BLONAY - SAINT-LEGIER

Eglise de La Chiésaz mardi 22 MARS 2022 à 20h

Le président ouvre l'assemblée par une prière et le rappel des principes constitutifs de l'Eglise Evangélique Réformée du Canton de Vaud.

La liste de présence compte 27 personnes présentes en début d'assemblée, en mesure de voter. Le président salue tous les paroissiens et spécialement le municipal Bernard Degex représentant la commune de Blonay-St-Légier.

Les absents excusés sont les membres du Conseil de Paroisse Dominique Droz, Marc Aellen et Bertrand Gentizon, ainsi que Claude Wüthrich de la Commission de gestion. Deux paroissiens sont sur le chemin de St Jacques de Compostelle Michel Zwicky est arrivé à Bilbao et Claudia Berner à Puy en Velay.

1. **L'ordre du jour** est approuvé à l'unanimité.

2. Le **procès-verbal de l'Assemblée du 12 décembre 2021** suscite une demande de Pierre-Alain Chappuis de modifier la dernière phrase du point 5 par « Pierre-Alain Chappuis demande si l'Assemblée de paroisse a son mot à dire dans le choix d'un nouveau pasteur ». Avec cette modification, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. **Comptes de la paroisse pour l'exercice 2021**

Notre caissier Paul de Micheli présente les comptes de 2021. Il est « déçu en bien », car on prévoyait avant la fin de l'année un déficit substantiel de 30'500 frs, et finalement le déficit n'est que de 5'043 frs. Ce sont surtout les dons de fin d'exercice qui ont amélioré nos recettes, en période de Noël, et grâce à la campagne du calendrier. Le don habituel de 5'000 frs a été reçu en 2022. Il n'y a eu que deux mariages pendant l'année, qui n'ont rapporté que 124 frs. C'est dû à trois facteurs, la pandémie, le fait que l'on se marie moins, et le changement de la clé de répartition des recettes. L'immeuble du Grand-Pré reste une source importante de revenu, les recettes se montant à 46'200 frs, et le résultat net à 19'000 frs.

Nous avons réduit de 10% nos frais généraux.

Le bilan montre que nos liquidités restent stables. Les coûts de rénovation du Grand-Pré sont à l'actif pour 374'000 frs. Au passif le fonds d'amortissement se monte à 134'000 frs, et le fonds de rénovation à 25'000 frs.

François Chastellain lit le Rapport de la Commission de gestion. Il relève la baisse progressive des recettes depuis 2018, qui semble due à des causes structurelles. Le résultat net sur l'immeuble du Grand Pré (19'000 frs) est le meilleur des 14 dernières années. Il recommande d'approuver les comptes.

A l'unanimité l'assemblée approuve les comptes 2021 et donne décharge au Conseil de paroisse.

4. Rapport d'activité 2021 du Conseil de paroisse

Marc-Henri Pasche lit son rapport à l'assemblée, transcrit ci-dessous :

Dotation

Avec le Conseil Régional, nous avons été amenés à une réflexion sur les dotations. Notre Paroisse on peut le dire s'est battue pour conserver ses postes et nous sommes dans l'attente de notre attribution d'ici le printemps 2022. Ce sera entre 1,5 et 1,8 postes, mais très certainement pas 2 comme nous l'espérons. Avec les problèmes de santé de Laurent, nous avons pu bénéficier d'un Pasteur remplaçant durant quelques mois mais la Paroisse reste très clairement en sous-effectifs, et ce sera encore le cas pour 2022.

Cultes

Tous les cultes ont pu se dérouler en présentiel, malgré les règles sanitaires. Le conseil a fait le choix d'éviter autant que possible les cultes avec certificat Covid pour que personne ne se sente exclu de la vie culturelle de la paroisse. En échange, l'assistance a dû parfois être limitée.

Nous tenons à relever le culte d'adieu de Bernard Bolay, qui était magnifique, et s'est déroulé dans une amitié fraternelle.

Le Noël des enfants a pu se dérouler à nouveau en présentiel, avec une limite à 50 personnes le 23 décembre et avec certificat Covid le 24 décembre. De plus, une vidéo de la saynète des enfants et un enregistrement du conte de Noël ont été proposés.

Autres activités

Le groupe de méditation a continué ses activités à l'église pour pouvoir respecter les distances.

L'Eveil à la foi, Bibl'Aventure (le nouveau nom du Culte de l'enfance) et le catéchisme ont pu fonctionner presque normalement.

Information

À la suite du confinement, des lettres de nouvelles ont continué à être envoyées assez régulièrement aux paroissiens avec l'aide de notre secrétaire Pia Christinat. Le Conseil de paroisse a aussi décidé d'afficher son ordre du jour chaque mois à l'église, pour information. N'hésitez pas à vous adresser aux conseillers si vous avez des questions ou des informations à communiquer.

Grand Pré

Je vais me permettre une synthèse des faits par rapport aux activités du Conseil de Paroisse.

- Le Conseil de Paroisse a eu début 2020 une séance d'information de la part de la Municipalité de Blonay pour le projet PA du Château.
- Cette rencontre n'était pas décisionnelle.
- Le PA du Château prévoit la possibilité pour la paroisse d'accroître la surface et le volume de son bien, donc « d'augmenter sa fortune » ; de manière théorique c'est donc une amélioration pour le propriétaire la Paroisse.
- Nos différents PV du Conseil mentionnent tout cela et indiquent également clairement que ce point PA du Château était à l'ordre du jour de l'Assemblée de paroisse du printemps dernier qui n'a finalement pas pu avoir lieu, à cause du confinement.
- La Paroisse et son assemblée n'a pas / n'avait pas à voter ou valider ce PA du Château. Il n'était pas encore "officiel" car non présenté ni voté au Conseil Communal, ce qui a été fait à fin décembre 2021 seulement.
- Un phrasé erroné a été mentionné dans le préavis communal, ce qui nous a été rapporté par Monsieur Carrard lors de la dernière Assemblée. Le Conseil a immédiatement écrit à la Municipalité pour demander à corriger cela.

En conclusion, dans ce dossier PA du Château, je pense important de séparer la politique et le droit citoyen de chacun avec la Paroisse. Pour nous, propriétaire foncier du Grand Pré, ce PA ne change rien du tout pour l'instant. Nous sommes propriétaires et seul décideur de ce que nous voulons ou pas pour notre bâtiment du Grand Pré. Et pour le PA du Château, libre à chacun, en son nom propre ou par l'intermédiaire d'un parti politique, d'utiliser les outils de notre démocratie directe pour s'exprimer.

Pierre Bader

Le Pasteur Pierre Bader est arrivé fin août 2021 pour un remplacement de 4 mois. Il aurait pu être reconduit jusqu'en août 2022 comme soutien à notre Paroisse de la part de la Région. Vu l'opposition manifestée par certains membres de la paroisse lors de la dernière assemblée et par des courriers, nous avons préféré, dans un souci de calme et d'apaisement, renoncer au soutien de la Région et à la présence du Pasteur Bader dans notre Paroisse. Après mûre réflexion et après avoir entendu le pasteur Pierre Bader, le Conseil a en effet estimé que les conditions n'étaient pas réunies pour une poursuite sereine de son ministère dans notre paroisse.

Repourvue

De facto, la repourvue s'en retrouve plus urgente. Nous commençons l'année 2022 avec seulement Laurent et Anne, donc 1,5 postes, et espérons pouvoir bénéficier d'un temps partiel, dont le taux reste encore à définir, pour cet été.

Il faut le savoir : sans notre binôme avec La Tour de Peilz (LTP), le fonctionnement de notre Paroisse serait actuellement impossible. Nos Ministres reviendront plus en détails sur ce binôme et la chance de pouvoir mutualiser nos forces et activités, mais adresser de notre part un grand merci à La Tour de Peilz est nécessaire. De plus, l'aide de Pasteurs retraités a été et reste encore indispensable.

Je tiens encore à remercier chaleureusement nos deux Ministres, Anne et Laurent, pour leur engagement et la vie de la Paroisse dans une période que l'on peut dire fort complexe, et également pour l'excellente entente avec les membres du Conseil.

Discussion du rapport :

Un outil informatique pourrait-il permettre d'avoir une transparence totale entre le CP et les paroissiens ? Marc-Henri répond que le CP fait un gros effort d'information en publiant ses ordres du jour, et en communiquant régulièrement sur ses activités et décisions lors des cultes, et par les lettres de nouvelles envoyées par mail et disponibles sur le site de la paroisse.

Le départ de Bernard Bolay à La Tour de Peilz a été fort regretté dans la paroisse, mais dans l'urgence il a fallu faire au mieux, et la paroisse de LTP en avait absolument besoin. Il n'y a pas lieu d'en avoir de l'amertume, d'autant plus que le binôme avec LTP nous est aussi fort utile. Nous devons nous adapter aux moyens disponibles.

5. Rapport sur les activités du Synode

Françoise Schneider lit son rapport, que nous transcrivons ci-dessous :

Le synode ayant lieu les 25 et 26 mars, je ne peux pas vous faire un compte rendu. Je vais donc vous donner une partie de l'ordre du jour, qui je pense vous intéressera.

Un des points, c'est la refonte du système informatique. Suite à notre rencontre de région, nous allons appuyer le projet abacus, qui est déjà en fonction depuis 2007, c'est le système de gestion des finances et des ressources humaines, il devient obsolète et c'est nécessaire de le mettre à jour. Pour les autres projets, en accord avec la commission des finances nous estimons ne pas avoir assez d'informations quant au coût.

Un autre point important est la gouvernance de l'EERV. Il fait suite aux soirées synodales de mars 2021 où nous avons parlé du régime spécial de transition. Un groupe de travail va être élu cette fin de semaine, 7 membres élus par le synode et 6 membres désignés par le CS, avec au moins un délégué de l'état et un de la FTSR (faculté de théologie et de la science des religions). Il aura pour but :

- De faire un diagnostic documenté des points d'attention institutionnels que soulève la gouvernance et l'organisation actuelles de l'EERV ;
- De faire des propositions de mesures d'amélioration, de correction et/ou de changement , et cas échéant, des propositions de modifications réglementaires.

Ce rapport devra servir de base de travail pour le propre rapport du Conseil synodal. Ce groupe de travail travaillera du 1er avril au 31 août 2022, date officielle de remise du rapport au CS. 16 personnes se sont déjà portées candidates.

Nous allons aussi élire un nouveau conseiller synodal laïque, 4 personnes se sont présentées : MM. Michel Blanc, Christian Daenzer, Alain Felix, et Albert Lammer.

Enfin samedi de 15h à 17h aura lieu une table ronde ouverte au public autour de la question d'une bénédiction pour toutes et tous les mariés, à la salle polyvalente de Tolochenaz.

Pour plus d'informations consulter le site de l'EERV.

6. Informations des pasteurs, sur les activités de la paroisse.

Laurent Jordan :

- Merci au Conseil de paroisse de son travail et de son engagement.
- Merci à notre organiste Pierre-Laurent Haessler et à notre marguillière Sabina qui ont dû s'adapter aux nombreux changements des cultes.
- La paroisse de La Tour de Peilz a assuré les services funèbres. Pendant les périodes de vacances, un seul ministre a assuré les deux cultes avec des horaires décalés.
- Les cultes à la chapelle St-Antoine de Blonay vont reprendre, une fois par mois.
- Le groupe de méditation a continué ses activités à un rythme un peu diminué.

Anne Lelièvre :

- Contrairement à d'autres paroisses qui peinent à trouver des laïcs qui veulent s'engager, nous avons une grande chance d'avoir un **Conseil de Paroisse** au complet, avec 8 membres laïcs. Chaque conseiller fait preuve d'un grand engagement et consacre de nombreuses heures à la paroisse. L'année passée a été particulièrement difficile. Je voudrais remercier spécialement :
 - Notre président Marc-Henri qui a très bien fait valoir les intérêts de la paroisse auprès de la Commune et de la région.
 - Francine Dejardin qui a assuré la vice-présidence durant l'absence de Marc-Henri.
 - Les membres du bureau du CP, Chantal Carrard notre secrétaire attentive, Paul de Micheli qui tient les finances avec Catarina Glauser.
 - Marc Aellen qui assume l'entretien du Grand-Pré.
 - Tous les membres du CP pour leur engagement, leur écoute et leur respect.
 - Tous les bénévoles engagés dans la paroisse.
 - Le Président de l'assemblée de Paroisse Henri Mérimat et le secrétaire.
- **Enfants et jeunes :**
 - L'éveil à la foi se fait avec la communauté catholique (Fanny Ramagli)
 - Bibl'Aventure avec Francine Dejardin, 7 enfants
 - KT 7-8-9 Avec Bernard Bolay, Ghislaine Hofstetter, Patrick Endewart. Une vingtaine d'enfants. Le nouveau pasteur de LTP, Nicolas Merminot reprendra le flambeau de Bernard.
 - KT 10 pas d'enfant, KT 11 avec 12 confirmations aux Rameaux 2022, en collaboration avec LTP (Pierrette).
- **Adultes :**
 - Bible ouverte avec Bernard Bolay
 - Spectacle Grain de moutarde, lecture de l'évangile de Marc
 - Evangile à la maison avec Antoinette Ingle

7. Grand-Pré et plan d'affectation du Château

Lors de notre assemblée de décembre 2021, l'intervention de Roger Carrard a propos du bâtiment du Grand-Pré a pris tout le monde de court, et a causé de l'effervescence.

Marc Henri Pasche précise les points suivants :

- La Paroisse tient au bâtiment du Grand-Pré.
- Le bâtiment a un certain âge, occasionne des frais d'entretien, mais nous rapporte.
- Il provient d'une donation en 1982 de la Commune de Blonay qui l'avait hérité en raison du testament de Bertha Bonjour, décédée en 1967.
- Le plan d'aménagement du Château est un autre sujet qui définit ce qu'on peut construire dans la zone, compte tenu de la nécessité de densifier le centre des agglomérations. Il ne s'agit pas de projets de construction.
- Nous ne devons pas être fermés dans nos discussions futures avec la Commune de Blonay-St-Légier. A long terme beaucoup de choses peuvent se passer. La Commune est notre partenaire, et continuera à nous soutenir comme elle l'a fait à de nombreuses reprises dans le passé.
- Nous sommes les propriétaires fonciers, et c'est l'Assemblée de Paroisse qui aura le dernier mot dans toute décision future sur notre bien.

Henri Mérinat a fait des recherches approfondies sur l'historique du Grand-Pré depuis la donation. La Commission de gestion a aussi scruté les archives de la Paroisse. En tant qu'ancien syndic de Blonay Henri est bien placé pour rappeler les points suivants :

- Le testament de Bertha Bonjour posait des conditions strictes. Il fallait que le bâtiment soit réservé au logement du pasteur et de l'infirmière visitante.
- Le respect de ces conditions n'est pas toujours facile, en fonction de l'évolution des choses en 60 ans. Le bâtiment a hébergé des anciens missionnaires rentrés d'Afrique, puis des réfugiés vietnamiens. Il a accueilli quelques pasteurs, MM Gander, Lavanchy et L. Jordan. Actuellement il héberge deux locataires, le secrétariat paroissial, les bureaux des deux pasteurs et deux salles de réunions. Il nous est donc très utile.
- La Paroisse a investi des montants importants pour entretenir et aménager le bâtiment. Elle a bénéficié des fonds de l'ancienne Association pour une église de Blonay, ainsi que du produit de la vente d'un autre immeuble reçu en donation de la Commune de Blonay. Elle a aussi fait une campagne de récolte de fonds.
- Il est difficile aujourd'hui de répondre intégralement aux conditions du testament, mais nous nous efforçons d'en respecter l'esprit, au bénéfice de la paroisse.
- Nous devons être reconnaissants de pouvoir bénéficier de ce bien fonds, grâce aux donations reçues de la Commune.

Marc-Henri Pasche exprime aussi la reconnaissance du Conseil de Paroisse.

Bernard Degex nous apporte le salut des nouvelles autorités de la commune. Il est le délégué aux affaires religieuses, fonction qu'il avait déjà exercée dans le passé.

- Le plan d'affectation du Château datait de 1949, il était complètement dépassé. Il prévoyait des villas dans tout le périmètre ! Les réflexions pour le modifier ont commencé dans la commune il y a 32 ans ! Les discussions avec les trois services de l'Etat ont été longues et complexes pendant de nombreuses années. Dans l'intervalle, la Commune a pris sur elle d'autoriser notre paroisse à agrandir le Grand-Pré afin qu'il soit mieux adapté à nos besoins.
- Enfin, à la suite de ce très long processus, tous les intervenants ont pu aboutir à un compromis acceptable qui concilie la protection du site du château, les intérêts de la commune et ceux des propriétaires.
- L'opposition au PA est une affaire politique et non une affaire paroissiale. Le Conseil communal a levé les oppositions, et a sollicité un avis de droit sur la question du respect des disposition du testament de Mme Bonjour. Comme propriétaire foncier, la paroisse n'est en aucun cas défavorisée par le nouveau PA, au contraire.

Roger Carrard (RC) fait une longue intervention en lisant un avis de droit de Me JJ Schwab (document annexé) qui relève que les héritiers estiment que le PA ne respecte pas les volontés de Mme Bertha Bonjour en rendant possible une démolition future du bâtiment et la construction d'un éventuel parking. RC laisse entendre que le Conseil de Paroisse n'a pas été totalement transparent, et que l'Assemblée de Paroisse aurait dû se prononcer.

Marc-Henri Pasche relève que le sujet a été suffisamment traité, il demande que l'on ne parle du Grand-Pré que lorsqu'il y aura des projets concrets. Il souligne avec fermeté que le CP s'est comporté de manière adéquate, il a étudié le dossier, a fait valoir les intérêts de la paroisse, a mis le sujet à l'ordre du jour de l'Assemblée de paroisse et a informé correctement.

Françoise Schneiter propose de cesser ces discussions-fleuve stériles, et de voter une motion de confiance au Conseil de Paroisse.

Le président Henri Mérinat soumet la motion de confiance à l'Assemblée qui vote **oui à l'unanimité** des inscrits sur la liste de présence.

8. Divers et propositions individuelles.

Chantal Carrard informe de la prochaine marche pour la paix le jeudi 31 mars à 18h30, partant de l'église de la Chiésaz, passant par la chapelle catholique et se terminant par une prière à la maison Picson.

Bernard Degex : la vie post COVID reprend. En 2022 il y aura une fête du village à Blonay, et un grand rallye de la jeunesse. Pour le soutien à l'Ukraine, il faut éviter les donations d'habits. Consulter la page sur le site de la Commune. Coordonner les actions en utilisant les canaux officiels.

Rosemarie Kocher-Chappuis appelle aux dons de médicaments, s'ils sont non échus.

Anne Lelièvre fait une prière pour clore l'assemblée.

Pour le bureau de l'Assemblée :

Henri Mérinat, président

Jacques-Louis RoCHAT, secrétaire



St-Légier, le 28 mars 2022